

6.4 Vacances - Loisirs - Sports

En 2010, les dépenses culturelles et de loisirs représentent 8,6 % de la dépense de consommation des ménages français. Alors que la part des dépenses de loisirs et culture dans le budget des ménages avait augmenté de près d'un point dans les années 1990 et jusqu'en 2004, cette proportion a diminué depuis (- 0,5 point entre 2004 et 2010).

En vingt ans, la structure des dépenses culturelles et de loisirs a changé. Ainsi, la part consacrée à la presse et aux livres a diminué d'un tiers, passant de 21,3 % en 1990 à 14,3 % en 2010, même si cette baisse est plus accusée dans les années 1990 que dans les années 2000. La part des dépenses en matériel hi-fi, vidéo et en télévision a également nettement reculé (- 4,1 points). À l'inverse, de nouveaux postes de dépenses ont gagné en importance : les dépenses consacrées à l'informatique et aux services culturels ont respectivement progressé de 5,1 et 4,6 points de 1990 à 2010.

Les services culturels constituent aujourd'hui le premier poste de dépenses culturelles et de loisirs. Ils regroupent notamment les dépenses de cinéma, concerts, théâtre et autres spectacles vivants, de musées, les abonnements audiovisuels. L'ensemble de ces services culturels représente 17,2 % des dépenses de culture et loisirs en 2010. Viennent ensuite les dépenses de presse, livres et papeterie (14,3 %) et les achats d'articles de jardinage ou pour les animaux de compagnie (13,9 %).

La nature et l'intensité des activités culturelles et de loisirs varient beaucoup selon le milieu social et l'âge des personnes. Ainsi, 81 % des cadres ont lu au moins un livre dans l'année, contre 68 % des professions intermédiaires, 59 % des employés et 28 % des ouvriers. Les mêmes écarts se retrouvent sur la fréquentation des musées ou expositions, ou les sorties au théâtre ou à un concert. En revanche, ces disparités sont moins accentuées pour les sorties au cinéma ou la pratique d'activités sportives. Aller au cinéma est beaucoup plus fréquent chez les jeunes, le fait d'aller à la bibliothèque ou au théâtre ou au concert est aussi moins fréquent avec l'âge, mais de façon moins marquée.

En 2010, le **taux de départ** des Français pour motif personnel (trois Français sur quatre) a baissé de 2,1 points par rapport à 2009. Alors que le nombre de **voyages** en métropole s'est replié de 2,8 %, les Français voyagent de plus en plus à l'étranger : +1,5 % après +1,0 % en 2009. Néanmoins, la part des voyages à l'étranger reste encore limitée (11 %). Les touristes résidents ont sensiblement allongé leurs **séjours**, de sorte que le nombre de **nuitées** (1,14 milliard en 2010) n'a reculé que de 1,4 % par rapport à 2009 ; ensuite, le poids de l'hébergement marchand s'est accru ; enfin, la dépense a augmenté fortement (+ 4,9 %). À l'étranger, les nuitées ont crû de + 3,3 % et le montant des dépenses plus encore (+ 5,3 %). ■

Définitions

Jeu de hasard : poste comprenant les jeux de loteries et lotos, les jeux instantanés auprès de la Française des Jeux, les jeux traditionnels et les machines à sous dans les casinos, ainsi que les paris sur les courses de chevaux auprès du PMU-PMH (pari mutuel urbain et sur l'hippodrome).

Séjour : les voyages se décomposent en séjours définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Voyage : il est défini comme tout départ du domicile, avec retour à celui-ci et au moins une nuit passée en dehors. Le motif ou la raison du déplacement peuvent être personnels ou professionnels. Cette notion est principalement utilisée dans le cadre de l'enquête réalisée conjointement par l'Insee, la DGCS et la Sofres sur le Suivi de la Demande Touristique (SDT).

Licence sportive, nuitées, taux de départ, vacances : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les moments agréables de la vie quotidienne : une question d'activités mais aussi de contexte », *Insee Première* n° 1378, novembre 2011.
- « France, portrait social », *Insee Références*, édition 2011.
- « Le tourisme en France – Bilan 2010 », DGCS, juillet 2011.
- « Près d'un voyage touristique sur quatre a été effectué à l'étranger en 2010 », *communiqué de presse* n° 139, Eurostat, septembre 2011.

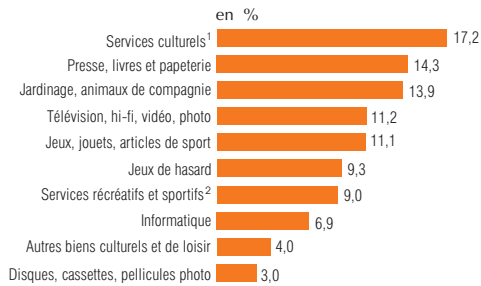
Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Voyages personnels selon la destination et le mode d'hébergement en 2010

	Nuitées		dont à l'étranger en %
	en millions	en France en %	
Hôtel	150	6,0	45,5
Camping	87	8,6	3,3
Location, gîte ou chambre d'hôte	173	15,7	12,7
Autre	40	2,7	7,0
Hébergement marchand	450	32,9	68,5
Résidence secondaire	160	16,4	3,1
Famille	414	39,8	19,5
Amis	89	8,2	5,9
Autre	31	2,7	3,0
Hébergement non marchand	695	67,1	31,5
Total	1 144	100,0	100,0

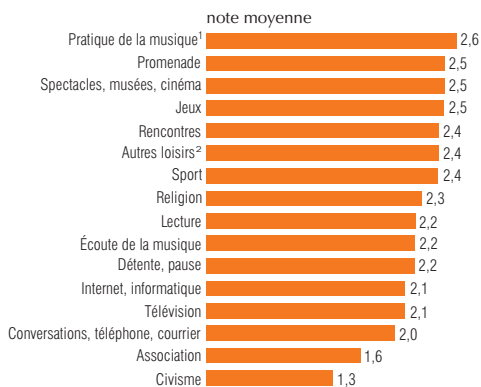
Champ : résidents métropolitains de 15 ans ou plus.
Sources : DGCS ; Insee, enquête SDT.

Structure des dépenses culturelles et de loisirs en 2010



1. Cinéma, spectacles vivants, musées, abonnements audiovisuels (y compris redevance TV), dev. de tirage de photos, etc.
2. Sport, location de matériel sportif, fêtes foraines, parcs d'attractions, voyages à forfait, week-ends, etc.
Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Palmarès des activités du temps libre



1. Y compris pratique de la danse.
2. Photographie, création artistique, etc.
Note : appréciation de chaque activité notée de -3 (très désagréable) à +3 (très agréable), la note moyenne associée à la pratique du sport est de 2,4.
Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010.

Licences sportives par fédération agréée

en milliers

	2009	2010	09/10 en %
Fédération française de football	2 225,6	2 107,9	- 5,3
F. f. de tennis	1 125,2	1 134,6	0,8
F. f. d'équitation	650,4	687,3	5,7
F. f. de judo-jujitsu et disc. associées	574,2	580,3	1,1
F. f. de basketball	449,3	456,0	1,5
F. f. de golf	422,5	418,9	-0,9
F. f. de handball	392,8	411,3	4,7
F. f. de rugby	366,1	390,2	6,6
F. f. de canoë-kayak	338,8	372,6	10,0
F. f. de pétanque et jeu provençal	318,8	312,0	-2,2
F. f. de voile	286,8	291,8	1,8
F. f. de natation	286,4	288,3	0,7
F. f. de gymnastique	258,7	263,7	1,9
F. f. d'études et sports sous-marins	272,1	260,7	-4,2
F. f. de randonnée pédestre	208,4	214,7	3,0
F. f. d'athlétisme	198,7	213,7	7,5
F. f. de karaté et disc. associées	199,9	211,6	5,9
F. f. de tennis de table	189,9	191,8	1,0
F. f. de badminton	139,7	145,1	3,9
F. f. de tir	137,0	139,6	1,9
Autres fédérations unisport	2 224,2	2 276,7	2,4
Fédérations unisports	11 265,4	11 368,7	0,9
Fédérations multisports	6 057,9	6 053,3	-0,1
Total	17 323,3	17 422,0	0,6

Champ : licences et autres titres de participation délivrés en France, Nouvelle-Calédonie, Monaco et divers (étrangers).
Source : Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques.

Nuitées passées dans les hôtels de l'UE en 2010

en millions

	Résidents nationaux	Non- résidents	Total	10/09 en %
Allemagne	179,9	48,4	228,3	5,6
Autriche	23,0	58,3	81,3	1,6
Belgique	6,2	10,9	17,0	6,8
Bulgarie	4,5	10,5	15,0	6,8
Chypre	1,3	12,3	13,6	6,2
Danemark	6,1	4,9	10,9	9,8
Espagne	113,2	153,9	267,1	6,4
Estonie	1,0	3,0	4,0	15,1
Finlande	11,4	4,3	15,7	4,0
France	130,4	65,5	195,9	2,2
Grèce
Hongrie	7,4	8,2	15,6	4,3
Irlande
Italie	139,5	111,6	251,1	1,8
Lettonie	0,7	1,8	2,5	12,5
Lituanie	0,9	1,5	2,4	13,7
Luxembourg
Malte	0,4	7,1	7,5	10,9
Pays-Bas	17,5	16,2	33,7	7,1
Pologne	19,1	8,0	27,1	10,7
Portugal	13,8	23,6	37,4	2,6
République tchèque	9,5	16,9	26,4	4,0
Roumanie	12,7	2,7	15,4	-6,6
Royaume-Uni	90,2	65,1	155,3	-6,3
Slovaquie	3,6	3,0	6,6	4,7
Slovénie	2,1	3,7	5,9	-1,1
Suède	21,0	6,4	27,3	5,3
UE à 27

Champ : hôtels et établissements assimilés (hôtels-appartements, motels, relais pour routiers, hôtels balnéaires, ...).
Source : Eurostat.